

Porrentruy, le 9 juin 2020

La BCJ passe le cap des 50 millions de crédits transitoires COVID-19 et COVID-19 Plus pour soutenir les PME jurassiennes

Afin de jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie jurassienne, la BCJ s'est mobilisée très rapidement pour apporter son soutien aux indépendants et PME fragilisés par la crise du coronavirus en supprimant les amortissements de leurs prêts hypothécaires, prêts et avances à terme fixe arrivant à échéance durant la période du 31 mars au 30 juin 2020. Cela représente un montant de plus de 10 millions qui reste à disposition de l'économie jurassienne.

La BCJ participe également activement au programme de soutien de la Confédération pour permettre aux entreprises en difficulté de bénéficier rapidement d'un crédit devant atténuer les problèmes de liquidités liés au coronavirus.

Depuis le 26 mars 2020, la BCJ a octroyé un montant total de plus de 50 millions de crédits Covid-19 et Covid-19 Plus. Cette mesure a permis à près de 300 entreprises de couvrir leurs besoins urgents en liquidités.

Pour rappel, les entreprises peuvent prétendre aux crédits COVID-19 et COVID-19 Plus pour un montant total maximum de CHF 20 millions et correspondant au maximum à 10% de leur chiffre d'affaires.

Les conseillers entreprises de la BCJ sont à disposition de leurs clients pour les accompagner dans ce contexte de crise et pour répondre à toutes leurs demandes.

Contact

Service marketing & communication | Tél. : 032 465 13 23 | E-mail : marketing@bcj.ch

Plus d'informations sur www.bcj.ch

Note à la rédaction : Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX) afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci.

Ma BCJ *Ma banque*